



Point d'avancement sur la prise en compte de la problématique de la Transition énergétique par la Communauté de Communes du Pays Houdanais

Maulette, le 23 juin 2022

Madame, Monsieur,

La communauté de communes du Pays Houdanais a signé avec l'Etat fin 2021 un contrat de relance et de transition écologique (CRTE) pour une durée de 5 ans ayant pour objectif la mise en œuvre d'un ensemble d'actions pour assurer un développement et une transition écologique sur notre territoire. Ce CRTE s'inscrit lui-même dans un projet plus global de construction d'un projet de territoire.

Pour répondre aux enjeux de transition écologique de notre territoire, nous avons intégré au CRTE un volet intitulé « **Prendre le virage de la transition énergétique territoriale** ». Nous avons également entamé des réflexions pour l'écriture du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) visant à réduire notre empreinte carbone, à développer la production locale d'énergies renouvelables, à maîtriser les consommations d'énergie, à améliorer la qualité de l'air.

L'élaboration de ce document sera longue car elle conduira aussi à développer de nombreuses concertations avec les différents acteurs du territoire.

Nous serons en mesure dans les prochaines semaines de lancer les consultations pour contracter des bureaux d'études pour nous accompagner dans cette démarche et de rechercher des aides financières pour la conduire.

L'élaboration de ce document structurant n'empêche pas, sans attendre, de mener des actions dont on connaît l'efficacité en matière de réduction des consommations d'énergie et de mener des actions de sensibilisation des différents acteurs concernés.

Nous venons d'ailleurs d'obtenir une dotation DETR pour passer en leds l'ensemble des éclairages publics de nos zones d'activité ainsi que tous les éclairages extérieurs de nos équipements publics.

En matière de mobilité, nous avons aussi obtenu une enveloppe DETR pour réaliser une première voie verte qui sera un tronçon d'une boucle cyclable utilisant la liaison cyclable Havelu – Bazainville. Nous recruterons dans les mois qui viennent un collaborateur en charge de la politique cyclable. Il prendra en compte d'une manière plus générale la mobilité qui permettra d'aborder des questions comme le covoiturage, les plans de déplacements.



Et nous affecterons chaque année des financements à des réalisations concrètes participant à la transition énergétique.

Il nous faudra d'ailleurs prendre en compte les obligations qui résulteront de différentes dispositions réglementaires concernant les consommations des bâtiments publics communaux comme dès maintenant le dispositif Eco Energie Tertiaire relatif aux bâtiments d'activité tertiaires.

Dans cette perspective, nous achevons le recensement des bâtiments communaux et communautaires afin de proposer un diagnostic thermique mutualisé, d'élaborer un programme de mise à niveau énergétique et un inventaire des sources de financement pouvant être mobilisées.

Les collectivités locales et leurs équipements publics, les habitants propriétaires ou locataires de leur logement, les acteurs économiques y compris l'agriculture, contribuent aujourd'hui à la consommation énergétique de notre territoire par leurs bâtiments, leurs modes de production, et tous ensemble par nos modes de déplacements personnels ou professionnels. Ils seront tous dès demain des acteurs de la réduction des consommations et du passage à des consommations d'énergies décarbonées et pourquoi pas à leur production locale.

Dans cette perspective et en partenariat avec GRDF, une étude des possibilités de passer au GNV les flottes de véhicule lourds et véhicules utilitaires de nos entreprises va être conduite par la Chambre de Commerce et d'Industrie. Et de manière plus large un questionnaire a été adressé à nos acteurs économiques pour connaître leur sensibilité à la question de la transition énergétique, leurs préoccupations, leurs projets.

Ce même partenariat va conduire la Chambre d'Agriculture à reprendre l'étude des possibilités d'installer une unité de méthanisation sur notre territoire.

Jean-Marie TETART
Président de la CC Pays Houdanais



Adainville
Bazainville
Boinvilliers
Boissets
Bourdonné
Boutigny-Prouais
Civry-la-forêt
Condé-sur-Vesgre
Courgent
Dammartin en Serve
Dannemarie
Flins Neuve Eglise
Goussainville
Grandchamp
Gressey
Havelu
Houdan
La Hauteville
Le Tartre Gaudran
Longnes
Maulette
Mondreville
Montchauvet
Mulcent
Orgerus
Orvilliers
Osmoy
Prunay le Temple
Richebourg
Rosay
Septeuil
St Lubin de la Haye
St Martin des Champs
Tacoignières
Tilly
Villette